Modalités d'accès

Accès

- · Mon espace privé : particulier
 - Mes services
 - Santé, Invalidité
 - Ma carte Vitale

Mes services

Santé, Invalidité	Famille, logement	Handicap
 Ma Carte Vitale Demander ma carte européenne d'assurance maladie Voir tous les services 	 Déclarer un changement de situation Déclarer mes ressources pour les prestations familiales Voir tous les services 	 Déclarer mes ressources trimestrielles pour l'AAH
Retraite	RSA, Prime d'activité	Mes paiements et remboursements
 Informations sur ma retraite Avant 45 ans : simulateur m@rel Voir tous les services 	 > Déclarer mes ressources trimestrielles pour le RSA > Demande de RSA Voir tous les services 	 > Palements et décomptes santé > Palements invalidité Voir tous les services

Documents / Données utiles

> Photographie normalisée couleur ou noir et blanc format jpg, jpeg, gif

> Photocopie de pièce d'identité format PDF

> Pièce en recto verso : uniquement si la photo n'est pas sur la même face que les données d'état civil.

Etapes clefs

ETAPE 1 : visualisation des cartes Vitale connues

Accès contextualisé en fonction de l'état de la carte et de chaque individu du groupe familial.

La page propose l'ensemble des cartes associées à l'extranaute connecté :

- Si c'est l'ouvrant droit, ce seront celles du groupe familial
- · Si c'est l'ayant droit, ce sera uniquement la sienne

Santé familie retraite services Midi-Pyrénée	S Nord
MSA Midi-Pyrénées Nord > Mon Espace Privé > Gestion Carte Vitale	a \star 🗓
Cartes Vitale de votre foyer FRAME UI 1050 - 2 5 0 0 13 19 13 UI 1050 - 2 6 0 0 13 19 13 UI 1050 - 2 6 0 0 14 10 10 10 10 Consulter l'abstation de retour papier Consulter l'abstation de retour papier Consulter l'abstation de retour papier VITale UI 1050 - 2 0 0 21 21 03 UI 1050 - 2 0 0 12 12 10 UI 1050 - 2 0 0 10 UI 1050 - 2 0 0 1	Contract of the second seco

Sur chaque visuel de carte vitale sont affichés les liens des actions possibles :

- déclarer la perte ou le vol,
- consulter une attestation de perte ou de vol,
- suivre le renouvellement de cette carte vitale

ETAPE 2 : déclaration de perte ou de vol de carte

Choix du motif perte OU de vol

Dès le choix de la déclaration l'extranaute doit choisir soit le lien "déclarer la perte" soit le lien "déclarer le vol"

- Validation de l'attestation sur l'honneur de perte ou vol
- Confirmation de la prise en compte de la déclaration :
 - · L'extranaute peut consulter l'attestation de la déclaration de perte ou de vol
 - Accéder au service de consultation de droits afin d'imprimer une attestation de droits, nécessaire jusqu'à obtention de la nouvelle carte.

• Recevoir aussi un email de confirmation de déclaration de perte ou de vol de carte

ETAPE 3 : demande de (nouvelle) carte, avec dépôt en ligne de photo et de pièce d'identité

L'extranaute peut consulter l'historique des dernières actions effectuées (invalidation de carte, dépôts de pièces numériques)

L'extranaute, seulement <u>s'il est en gestion des préférences d'échanges Internet</u>, peut déposer pour le numériseur une photo ou une pièce d'identité ou les deux (voir ci-après).

L'extranaute en webitique reçoit un mail l'invitant à déposer les 2 pièces suivantes :

- photo d'identité
- · photocopie pièce d'identité en cours de validité

Si l'extranaute après réception du mail n'a pas déposé les documents dans les 5 jours, il reçoit un mail de relance l'invitant à déposer dans les 7 jours, et si toujours pas : canal papier.

Dans le cas d'un retour au papier : attestation de retour au papier + mail de notification envoyé.

En l'absence de dépôt des pièces, l'assuré reçoit un 1er mail de relance au bout de 10 jours

Dépôt de la photo d'identité

Cette page est divisée en trois parties :

- 1. Caractéristiques du type de photo à télécharger normalisée couleur ou noir et blanc format jpg
- 2. La partie 2 permet à l'extranaute :
 - de sélectionner la photo qu'il souhaite déposer.
 - d'afficher la pièce récupérée sur le poste
 - · d'effectuer un contrôle technique de la photo par le numériseur



- 3. La partie 3 propose à l'extranaute de stopper la procédure en cours au profit d'une procédure papier par courrier : l'assuré peut consulter l'attestation d'arrêt de la procédure dématérialisée :
 - un mail de confirmation d'arrêt de la procédure par voie dématérialisée est envoyé à l'extranaute.
 - il recevra la demande de pièce et le formulaire par courrier, à renvoyer remplis par le même canal

NB : un extranaute qui n'est pas en webitique ne peut pas déposer de pièce, imprimé envoyé

Envoi de l'imprimé	Votre imprimé de demande de carte Vitale vous a été envoyé le 11/06/20 Pour préparer votre dossier, vous pouvez dès à présent préparer une photo d'identité récente et la photocopie d'une pièce d'identité. Vous pouvez également consulter notre aide en ligne.
Traitement du dossier	₽
Production et expédition	

Le bouton Suivant permet à l'extranaute de déposer la pièce d'identité

Dépôt de la pièce d'identité

Cette page est découpée en trois parties, les mêmes que pour le dépôt de la photo (cf ci-dessus).

Les préconisations de format, et de dépôt de la copie de document sont indiquées sur l'interface pour l'adhérent (cf BON A SAVOIR) :



Attestation sur l'honneur à cocher

· Attestation sur l'honneur à cocher avant de valider



EN cas de REJET de FORMAT : l'extranaute est guidé sur tout le processus

Exemple de refus de pièce car non recevable (possibilité de redéposer):



Accusé d'enregistrement

Accusé d'enregistrement	 Votre dépôt de pièces a bien été pris en compte le 21 novembre 2013 à heure(s) 50. Il concerne : une photo d'identité enregistrée sous le numéro att_inval_new.jpg une pièce d'identité enregistrée sous le numéro absesce_droits_new.jpg
	Vous pouvez consulter votre récapitulatif de dépôt de pèces (format pdf) (Téléchargez Asse pour afficher et imprimer des documents PDF). Retrouvez à tout moment vos demandes dans votre espace privé
	Vous recevrez une confirmation de votre démarche par e-mail.
Et ensuite ?	O Vous recevrez votre nouvelle carte Vitale 2 dans quelques jours.
	En attendant, nous vous conseillons de vous procurer, si vous ne l'avez pa déjà fait, une attestation de droits maladie

- Accusé d'enregistrement
- · Attestation de dépôt en PDF + attestation droits maladie
- Mail de confirmation du dépôt des documents

<u>PARTICULARITE</u> : en cas de demande de carte vitale pour un jeune de 16 ans, le mail est adressé au chef de groupe famille (en général les parents).

<u>POSSIBILITE POUR UN ENFANT ENTRE 12 ET 15 ANS</u> INCLUS, DE DEMANDER UNE CARTE VITALE

Depuis PUMa, un ouvrant droit peut demander une carte vitale pour son ayant droit âgé entre 12 et 15 ans inclus. Cette demande peut se faire depuis le service en ligne que l'assuré soit wébétisé ou non.

Cliquer sur « Demander ma carte »



L'extranaute aura ensuite accès à une demande de confirmation :

Je soussigné(e), Decembra ISABELLE demande une carte vitale pour
- Lationate ELOISE né(e) le 05/12/2002
🕼 J'atteste sur l'honneur que ces informations sont exactes et sincères.

- Pour les extranautes wébitisés, un mail de confirmation de demande est adressé suivi d'un mail d'invitation à déposer les pièces en ligne.
- Pour les extranautes non wébétisés, un mail de confirmation de demande est adressé indiquant qu'il recevra dans quelques jours le formulaire papier

ETAPE 4 : le suivi de l'émission de la carte

Le suivi de la carte est accessible à tous les extranutes en webitique ou non.

L'extranaute a la possibilité de :

- consulter la dernière déclaration de perte ou de vol faite par ce service en ligne dans l'année qui précède

- suivre l'émission de la nouvelle carte vitale et consulter l'historique des dernières actions effectuées (invalidation de carte, dépôts de pièces numériques)

- possibilité de déposer de nouvelles pièces uniquement en cas de rejet